

## Le verbe être (esse) au présent de l'indicatif

1 <sup>ère</sup> pers. sing.	<i>sum</i>	je suis
2 <sup>e</sup> pers. sing.	<i>es</i>	tu es
3 <sup>e</sup> pers. sing.	<i>est</i>	il/elle est
1 <sup>ère</sup> pers. plur.	<i>sumus</i>	nous sommes
2 <sup>e</sup> pers. plur.	<i>estis</i>	vous êtes
3 <sup>e</sup> pers. plur.	<i>sunt</i>	ils/elles sont

Quelques composés de *sum* : *adsum* (être présent), *absum* (être absent), *desum* (manquer, faire défaut)... Le verbe **pouvoir** (*posse*), en latin, est un composé du verbe être : ***possum, potes, potest, possumus, potestis, possunt***.

Remarque : en latin, la conjugaison rend les pronoms personnels sujets inutiles, puisqu'à chaque personne correspond une forme unique. C'est pourquoi une seule forme verbale latine traduit une expression sujet-verbe en français. Ex. : *Viri sumus*. Nous sommes des hommes. *Quae est* ? Qui est-elle ?

## Le nominatif : les 3 premières déclinaisons

	1 <sup>ère</sup> décl.	2 <sup>e</sup> déclinaison		3 <sup>e</sup> déclinaison	
	féminin (qq masc.)	masculin (qq fém.)	neutre	masculin et féminin	neutre
sing.	<i>-a</i>	<i>-us</i> (+ noms en <i>-er</i> )	<i>-um</i>	<i>-is / -Ø</i>	<i>-e / -Ø</i>
plur.	<i>-ae</i>	<i>-i</i>	<i>-a</i>	<i>-es</i>	<i>-(i)a</i>

### 1) Rappel sur les cas

Un **cas** est la forme particulière que prend un **nom, pronom, déterminant ou adjectif** et qui indique sa **fonction** (son rôle syntaxique) dans la phrase. **Le latin possède six cas** qui déterminent la terminaison des formes nominales : on dit que les noms etc. se déclinent. L'ensemble des terminaisons que peut adopter un nom à chacun des six cas, au singulier et au pluriel, est sa **déclinaison**. De même qu'on appelle « conjugaison » la flexion verbale, on appelle « déclinaison » la **flexion nominale**.

### 2) Remarques sur le genre grammatical

Contrairement au français qui ne possède que deux genres, le latin en possède trois : **le masculin, le féminin et le neutre**. Dans le domaine des pronoms, le masculin et le féminin renvoient à des personnes, des êtres animés (ex. : le pronom interrogatif masculin *quis* ? signifie « qui ? », et au féminin *quae* ? signifie « quelle femme ? »), et le neutre à des objets inanimés (ex. : le pronom interrogatif neutre *quid* ? signifie « quoi ? »). Dans le domaine des noms, le genre est une catégorie principalement arbitraire (comme en français : « un hibou / une chouette ») : il faut apprendre le genre de chaque nom par cœur, ou du moins le vérifier dans le dictionnaire.

Du point de vue de la déclinaison, le **neutre** a deux particularités :

- 1) les trois premiers cas (**nominatif, vocatif, accusatif**) **sont identiques** : il n'y a qu'une forme pour le singulier, et une autre pour le pluriel de ces trois cas.
- 2) Au **nominatif-vocatif-accusatif pluriel**, la terminaison est toujours **-a**, quel que soit le modèle de déclinaison.

### 3) Remarques sur le nominatif

Le nominatif est le cas du **sujet** (Paul dort ; Le chien mange l'os) et de l'**attribut du sujet** (Que vous me semblez beau ; Médor est un chien).

Exemples : *Marcus dormit*. Marcus dort. *Marcus puer est*. Marcus est un enfant. *Deae estis*. Vous êtes des déesses.

Attention ! **Ne pas confondre complément d'objet et attribut du sujet** : le **complément d'objet** subit d'une manière ou d'une autre les conséquences d'un **verbe d'action** ; l'**attribut**, lui, est mis sur un pied d'égalité avec le sujet par l'intermédiaire d'un **verbe d'état** (être, sembler, devenir...) qui peut être symbolisé par le signe = : c'est pourquoi il se décline au même cas que le sujet.

#### 4) Remarques sur les déclinaisons

En tout, il existe **5 modèles de déclinaison** en latin. Un nom prend la terminaison voulue par sa fonction et son cas, mais aussi par le modèle de déclinaison dont il relève, qui dépend de la voyelle thématique (présente étymologiquement à la fin du radical du nom) :

- 1<sup>ère</sup> déclinaison pour les thèmes en -a,
- 2<sup>e</sup> déclinaison pour les thèmes en -o,
- 3<sup>e</sup> déclinaison pour les thèmes en consonne ou en -i,
- 4<sup>e</sup> déclinaison pour les thèmes en -u et
- 5<sup>e</sup> déclinaison pour les thèmes en -e.

Ce semestre, nous n'aborderons que les trois premières déclinaisons, qui regroupent la majorité des noms latins.

La **première déclinaison** est la plus simple : elle regroupe essentiellement des mots de genre **féminin** (+ quelques masculins, principalement des noms de métiers comme *nauta*, le marin), et sa voyelle thématique **-a** est apparente dans la quasi intégralité des formes.

La **deuxième déclinaison** regroupe principalement des **masculins en -us** (ex. : *dominus*, le maître) et des **neutres en -um** (ex. : *templum*, le temple). Il existe aussi des féminins en **-us**, plus rares, et quelques **masculins en -er** qui se déclinent comme les noms en **-us**, certains avec un radical long (ex. : *puer*, l'enfant → plur. *pueri* ; mais aussi l'exception *uir*, l'homme → plur. *uiri*), la plupart avec un radical qui perd le *e* (ex. : *ager*, le champ → plur. *agri*).

La **troisième déclinaison** est un peu plus complexe dans la mesure où le **nominatif singulier prend des formes très diversifiées** (ex. : *ciuis*, m, le citoyen ; *consul*, m, le consul ; *lex*, f, la loi ; *mare*, n, la mer ; *tempus*, n, le temps), et peut avoir un **radical différent** de tout le reste de la déclinaison (les pluriels des noms cités précédemment sont : *ciues*, *consule*, *leges*, *maria*, *tempora*). Dans un dictionnaire, on trouvera la forme du nominatif singulier et celle du génitif singulier : c'est cette dernière qui permet de connaître le radical du mot.

### Le vocatif

C'est le cas de l'**apostrophe**, employé pour interpeller quelqu'un. Il a une forme identique au nominatif, sauf pour les **noms en -us de la 2<sup>e</sup> déclinaison**, où il prend une terminaison **-e** au singulier.

Ex. : *Aue Caesar* ! Salut, César ! (3<sup>e</sup> décl.)

*Quo uadis, domine* ? Où vas-tu, seigneur ? (2<sup>e</sup> décl. en -us)

Vocabulaire :

- **dea**, f (1<sup>ère</sup> décl.) : la déesse
- **nauta**, m (1<sup>ère</sup> décl.) : le marin
- **deus**, m (2<sup>e</sup> décl.) : le dieu
- **dominus**, m (2<sup>e</sup> décl.) : le maître
- **equus**, m (2<sup>e</sup> décl.) : le cheval
- **puer**, m (2<sup>e</sup> décl., radical *puer-*) : l'enfant
- **uir**, m (2<sup>e</sup> décl., radical *uir-*) : l'homme
- **templum**, n (2<sup>e</sup> décl.) : le temple
- **ciuis**, m (3<sup>e</sup> décl., radical *ciu-*) : le citoyen
- **mulier**, f (3<sup>e</sup> décl., radical *mulier-*) : la femme
- **animal**, n (3<sup>e</sup> décl., radical *animal-*) : l'animal
- **quis ? quae ? quid ?** : [pronom] qui ? (m et f) quoi ? (n) ; [adjectif] quel ? (m et n) quelle ? (f)
- **non** : [négation] ne pas
- **et** : et
- **sed** : mais

I. Traduire.

- 1) Quid est ? Templum est.
- 2) Quae dea est ? Minerua est.
- 3) Dei non sunt uiri.
- 4) Ciues non dei sunt, sed uiri.
- 5) Deus es, domine.
- 6) Quis potest ciuis esse ? Non possunt mulieres, sed uiri.

II. Mettre la phrase entière au pluriel et traduire.

- 1) Equus est animal.
- 2) Non es mulier, sed dea.
- 3) Puer non est ciuis.
- 4) Dominus sum.

III. Mettre la phrase entière au singulier et traduire.

- 1) Nautae sumus, domini.
- 2) Non mulieres estis, sed pueri.
- 3) Animalia non possunt esse dei.
- 4) Non sumus ciues, sed possumus nautae esse.